

Mots-clés : Entrepreneuriat, insertion



Juillet 2019

Origine et présentation de l'initiative

La SCOP lyonnaise «CAP Services», coopérative d'activité et d'emploi, agréée ESUS, propose, depuis sa création en 1995 par Elisabeth Bost, à toute personne souhaitant entreprendre de tester, concrètement, son projet d'activité sans coût d'entrée, quel que soit son niveau de diplôme, son statut (sauf salarié ETP), en conservant ses droits (ARE, ASS, RSA...), et en étant accompagné à chaque étape de son projet.

Pour cela, elle offre un cadre et un hébergement juridique, un accompagnement individuel et collectif tout au long du parcours, des services support (fiscalité, administration, gestion, comptabilité), et un transfert progressif de compétences à la fonction entrepreneuriale, au sein d'une période de test via le Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise (CAPE), au cours ou à l'issue de laquelle la pérennisation de l'activité a vocation à se traduire par un Contrat d'Entrepreneur Salarié Associé (CESA). Dès lors, l'entrepreneur-associé participe à la gouvernance collective de la structure sur la base stricte d'1 personne = 1 voix.

La Coopérative d'activité et d'emploi constitue, à ce titre, une réponse concrète, accessible à tous, à la création d'activité en conjuguant les bénéfices de l'entreprenariat (la liberté d'action), et du salariat (la protection sociale).

C'est à ce titre que Cap Services développe des actions dans les quartiers prioritaires de la Politique de la Ville, au service de l'insertion économique.

CAP Services est membre de l'Union Régionale des SCOP et sa direction est assurée par des entrepreneur.e.s associé.e.s élus par leurs pairs, et révocables à tout moment.

Financement

En 2019, les financements publics représentent 38% du budget de la Coopérative et conditionnent la gratuité de l'accompagnement et des moyens attachés comme l'absence de critères –autres que légaux-d'éligibilité à l'entrée dans la coopérative.

Par ailleurs chaque entrepreneur-e assume les charges qui reviennent à toutes les entreprises. Chaque activité génère une contribution coopérative destinée à participer au coût de fonctionnement de l'outil collectif à hauteur de 10% du chiffre d'affaire hors taxe.

Rôle des collectivités locales

La Ville de Lyon, en soutenant CAP Services depuis ses origines, et en conditionnant son aide financière à un cadre d'objectifs évaluables, permet à la Coopérative de faire de sa singularité un outil de droit commun.

Chiffres clés

- 240 entrepreneur-e-s accompagné-e-s
- 70% de femmes, 94% de demandeurs d'emploi à leur entrée
- 2 350 000 euros de chiffre d'affaires
- 59 entrepreneur-e-s-salarié-e-s
- Coût salarial de l'accompagnement: 262 000 euros
- Pour 1 euro de subvention publique, CAP Services génère 10 euros de recettes en termes de charges sociales et de TVA.

CONTACT:

cap@cap-services.coop

